



DRIN2MC

2024 - 2025

Master de spécialisation en droit international

---

## DRIN2MC - Introduction

### INTRODUCTION

#### Introduction

Le Master de spécialisation en droit international vous offre une formation spécialisée de haut niveau en droit international public et/ou privé. Ce Master vous offre la possibilité de suivre trois filières différentes:

- Filière Public International Law, tout en anglais et partiellement à distance (edX): en distanciel, l'étudiant-e fait l'ensemble du Micromaster (verified certificate track, 5 MOOCs), avant et/ou pendant son année d'inscription au programme DRIN2MC. Les unités d'enseignement correspondant aux 5 MOOCs ne sont donc pas suivies sur le site de Louvain-La-Neuve; seules les unités d'enseignement exclusivement enseignées en présentiel sont suivies à Louvain-La-Neuve.
- Filière Public International Law, tout en anglais et sur le campus: l'étudiant-e suit l'ensemble des unités d'enseignement en présentiel à Louvain-La-Neuve.
- Filière Droit international privé, partiellement en anglais et sur le campus: l'étudiant-e suit l'ensemble des unités d'enseignement en présentiel à Louvain-La-Neuve.

#### Votre profil

Le Master de spécialisation en droit international s'inscrit dans la suite du Master en droit, il est accessible aux titulaires d'une formation en sciences juridiques ou d'une autre formation au contenu juridique marqué.

#### Votre programme

Le Master de spécialisation en droit international est un programme d'une année académique (60 crédits) constitué de deux grands ensembles d'activités :

- des activités obligatoires (36 crédits), parmi lesquelles un travail de fin d'études élaboré dans le cadre du séminaire dirigé de droit international ;
- 24 crédits à choisir dans une liste d'unités d'enseignement

#### MOOCs AND MICROMASTER ON EDX PLATFORM

UCLouvain joined the edX consortium and offers Massive Open Online Courses. Several professors of the Faculty of Law and Criminology have developed MOOC content related to International Law. A new online MicroMaster in International Law has been launched on the [www.edx.org](http://www.edx.org) platform.

This unique programme offers five graduate level MOOCs:

International Law  
International Human Rights Law  
International Humanitarian Law  
International Investment Law  
Asylum and Refugee Law

Students enrolling for the Verified Certificate track will receive 5 credits for each course upon successful completion. The MicroMaster is awarded upon the completion of the five courses. Credits earned through the online MicroMaster programme (all courses or some of them in option) can be valued in the Advanced Master (LL.M.) in International Law (DRIN2MC) offered at Louvain-la-Neuve (partially on-campus). Alternatively, the Advanced Master can be followed in full on-campus.





LDROP2091	International Protection of Human Rights	Olivier De Schutter	EN [q2] [30h] [5 Crédits]
LDROP2093	Leading cases of the European Court of Human Rights	Johan Callewaert	EN [q2] [30h] [5 Crédits]
BDRHO2131	Droit d'asile et des réfugiés	Luc Leboeuf Sylvie Sarolea	FR [q2] [30h] [5 Crédits]

---

## COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

---

## DRIN2MC - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.*

*Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

*Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.*

#### SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)

### Conditions d'accès générales

Art. 112. du Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études :

§ 1er. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, ont accès aux études de master de spécialisation les étudiants qui sont porteurs :

1° d'un grade académique de master ;

2° d'un grade académique similaire à celui mentionné au littera précédent délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté flamande, en Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire, en vertu d'une décision des autorités académiques et aux éventuelles conditions complémentaires qu'elles fixent ;

3° d'un grade académique étranger reconnu équivalent à celui mentionné au littera 1° en application du présent décret, d'une directive européenne, d'une convention internationale ou d'une autre législation, aux mêmes conditions.

Les conditions complémentaires d'accès visées au littera 2° sont destinées à s'assurer que l'étudiant a acquis les matières et compétences requises pour les études visées. Lorsque ces conditions complémentaires d'accès consistent en un ou plusieurs enseignements supplémentaires, ceux-ci ne peuvent représenter pour l'étudiant plus de 60 crédits supplémentaires, compte tenu de l'ensemble des crédits qu'il peut par ailleurs valoriser lors de son admission. Ces enseignements font partie de son programme d'études.

§ 2. Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, l'étudiant porteur d'un titre, diplôme, grade ou certificat de deuxième cycle, en Communauté française ou extérieur à celle-ci, qui ne lui donne pas accès aux études de master de spécialisation en vertu du paragraphe précédent peut toutefois y être admis par le jury des études visées, aux conditions complémentaires qu'il fixe, si l'ensemble des études supérieures qu'il a suivies ou les compétences qu'il a acquises sont valorisées par le jury pour au moins 240 crédits.

§ 3. Par dérogation à ces conditions générales, aux conditions complémentaires qu'elles fixent, les autorités académiques peuvent également admettre aux études de spécialisation les porteurs d'un titre, diplôme, grade ou certificat délivré hors Communauté française qui, dans ce système d'origine, donne directement accès aux études de troisième cycle, même si les études sanctionnées par ces grades n'y sont pas organisées en cycles distincts ou en cinq années au moins.

### Conditions d'accès spécifiques

Les conditions d'admission particulières à ce programme sont les suivantes :

Être titulaire d'un diplôme belge de master en droit ou d'un diplôme étranger en droit jugé équivalent, et s'être distingué durant ses études.

Le jury peut également admettre les titulaires d'autres diplômes belges de master ou d'autres diplômes étrangers jugés équivalents, si de l'avis du jury le programme suivi comporte un contenu juridique marqué, et pour autant que l'étudiant-e se soit distingué-e durant ses études.

Le jury décide de l'admissibilité des candidat-es sur la base de l'ensemble des éléments ressortant de leur dossier. Sont notamment pris en compte le profil de la formation antérieure, l'éventuelle expérience professionnelle pour autant qu'elle soit jugée pertinente et significative, la motivation et les objectifs de formation poursuivis, ainsi que le niveau de maîtrise de l'anglais (et, pour la filière droit international privé à tout le moins, du français).

Une facilité d'étalement peut être accordée aux étudiant-es engagé-es dans la vie professionnelle (avocat-es, diplomates en poste à Bruxelles, fonctionnaires européens-éennes...), aux conditions fixées par l'UCLouvain.

Les demandes d'inscription doivent être introduites conformément aux règles générales de l'UCLouvain, via la procédure en ligne. En parallèle de cette procédure, les diplômé-es belges doivent introduire leur demande motivée auprès de la Faculté via le formulaire en ligne disponible à la page : <https://uclouvain.be/fr/facultes/drt/demande-admission-particuliere.html>

## PÉDAGOGIE

---

### 1. Méthodes pédagogiques.

La plupart des enseignements offerts dans le cadre du Master de spécialisation en droit international adoptent une méthode interactive. Certains supposent des lectures préalables qui permettent aux étudiant-es d'engager une discussion commune sur les sujets choisis.

### 2. Séminaire et travail de fin d'études.

Le travail de fin d'études est rédigé dans le cadre d'un séminaire dirigé de droit international. Cette activité est spécifique aux étudiant-es qui suivent le master de spécialisation en droit international. Le séminaire est encadré par un-e praticien-ne du droit international disposant d'une expérience de pointe auprès d'une juridiction spécialisée.



Mandat(s)

- Doyen : Edoardo Traversa
- Directrice administrative de faculté : Joëlle Cap

Commission(s) de programme

- Commission d'enseignement pour le droit (BUDR)

Responsable académique du programme: [vice-doyen-drt@uclouvain.be](mailto:vice-doyen-drt@uclouvain.be)

Jury

- DRIN2MC - Président: [Frédéric Dopagne](#)
- DRIN2MC - Secrétaire: [Raphael Van Steenberghe](#)

Personne(s) de contact

- Gestionnaire de programme: